

Olemps

Côté Sud

N°9
AVRIL 2012



Associations
de quartier



DOSSIER

ASSOCIATIONS

VIE MUNICIPALE
Infos de la commune

COMPTE RENDU
des commissions

DIVERS
État civil,
courrier des lecteurs

Edito



Nous voici engagés dans l'année 2012, avec des incertitudes, des interrogations...

Même si les finances de la commune sont saines, nous devons revoir à la baisse certains de nos projets et continuer à faire des économies. C'est ainsi que la construction de notre salle multi-génération sera scindée en 2 étapes le transfert de la médiathèque - ludothèque étant différé.

Ces économies vont se ressentir dans les travaux, mais bien sûr avec raison car nous souhaitons poursuivre nos investissements. A ce titre, nous procéderons tout d'abord à des économies d'énergie. Au terme d'une première étape qui nous a paru positive, nous allons poursuivre la mise en place d'horloges astronomiques, ce qui devrait encore faire baisser nos factures d'électricité.

Quant aux travaux proprement dit, il s'agira de travaux de gros entretien sur les bâtiments et principalement l'école Pierre Loubière, avec la fin de l'opération de désamiantage et des réfections de toiture. L'enfouissement des réseaux secs (France Télécom et EDF) va encore perturber les résidents de la rue des Quatre Vents et des voies adjacentes, sachant que d'ores et déjà nous avons provisionné des crédits pour reprendre ensuite la réfection des revêtements.

Bien sûr nous amorcerons la construction de notre salle multi-génération - qui reste notre projet phare - tout en menant en parallèle divers chantiers dont certains participeront à l'aménagement de notre cadre de vie. Au titre de l'urbanisme, au sens large, nous poursuivrons notre réflexion sur le devenir du secteur de La Crouzette. Plus concrètement et en lien avec le Conseil des Sages, nous amènerons l'ancien lavoir du Manoir, un moyen parmi d'autres d'apporter un plus pour notre participation au concours des Villes et Villages fleuris auquel nous allons participer pour la première fois au niveau régional.

La vie locale est toujours aussi riche : théâtre, cinéma, marché gourmand, fête du village, expositions, Festi'Asia, festival africain, ... tout ceci grâce au monde associatif.

39 associations mettent leur dynamisme au service de l'intérêt collectif ; elles sont la richesse de notre ville ; elles ouvrent la voie à la convivialité, au « vivre ensemble ».

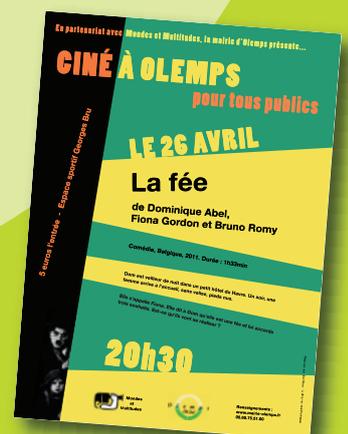
Bénévoles, adhérents, animateurs tissent un lien inter-générationnel à travers une mobilisation constante. Il était donc logique de leur consacrer un dossier.

De la plus récente à la plus ancienne, toutes les associations jouent un rôle majeur dans la vie locale.

Conscients de leur poids et de leur rôle concret, nous les soutenons.

Merci à toutes et à tous pour votre dévouement et votre engagement.

Sylvie LOPEZ
Maire





CINEMA / THEATRE

Le **jeudi 26 avril** à 20 h 30, une séance de cinéma (5 €) se déroulera à la salle parquet de l'espace sportif Georges Bru. Le film (comédie) « La Fée » de Dominique ABEL, Fiona Gordon et Bruno Romy, vous sera présenté. Le **jeudi 25 octobre**, vous êtes d'ores et déjà invités à venir découvrir une pièce de théâtre.



LES CHIENS

Petit rappel nécessaire : Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse. N'oubliez pas de ramasser leurs crottes, cela est plus agréable pour tout le monde.



ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les **dimanches 10 et 17 juin 2012**.



EXPOSITIONS

Deux expositions photos vont être mises en place à la mairie :

- Du **23 avril au 11 mai**, Ludovic Eche expose ses toiles.
- Du **14 au 31 mai**, cinq élèves de DUT information et communication à l'IUT de Rodez présenteront des clichés, pris par M. Olive président de l'ONG « Electriciens sans frontière », dans le cadre d'une action humanitaire au Laos.



DISTRIBUTION SACS A DECHETS

La distribution de sacs à déchets aura lieu :
- Le **jeudi 24 mai 2012** de 11 h 00 à 19 h 00.
- Le **vendredi 25 mai 2012** de 8 h 30 à 12 h 30.



ADOPTER UN VER ! LOMBRICOMPOSTEZ !

Le nouvel animal de compagnie des grands Ruthénois est enfin sorti de sa cachette ! Ce petit ver, qui n'a pas d'odeur, prend très peu de place et ne nécessite pas d'entretien. Il peut composter efficacement les résidus de cuisine pour tous ceux qui ne possèdent pas de jardin.



Les vers minéralisent les matières organiques dont ils sont friands (ils mangent environ leur poids par jour), comme ils le font à l'état naturel et produisent rapidement un excellent compost que l'on peut utiliser pour les plantes vertes et les jardinières.

Comme ils sont aussi très sages et n'aiment pas la lumière, ils ne sortent jamais de leur composteur. Et ils ne seront jamais trop nombreux car ils régulent eux-mêmes le nombre d'individus nécessaires.

Chaque grand Ruthénois produit 350 kg de déchets chaque année et les résidus biodégradables constituent 30 % du poids collecté. Le compostage permet de réduire le poids des déchets jusqu'à 100 kg par an. Alors n'hésitez plus, lombricompostons !

Le Grand Rodez vous propose de vous équiper d'un lombricomposteur pour 45 €.

Réservez-le par téléphone au 05 65 73 83 20 ou par mail : prevention.dechets@agglo-grandrodez.fr.



MARCHE DE NOEL

Le marché de Noël aura lieu cette année le **dimanche 16 décembre**. Retenez la date !

MAIRIE

Heures d'ouverture au public : • du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
• le samedi de 9h30 à 12h00

Permanence des élus : • le samedi de 10h00 à 12h00 (de septembre à juin)

Téléphone : 05 65 75 51 00 – Site Internet : www.mairie-olemps.fr – Mail : mairie@mairie-olemps.fr

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission Communication - Conception et impression : Groupe Burlat Rodez





MONUMENT AUX MORTS

Début mars, le monument aux morts situé près de l'église à La Mouline a reçu des soins particuliers de la part de Patrick Fabre, employé municipal. En effet, la grille en fer forgé encerclant l'édifice a été repeinte, deux sapinettes ont été coupées pour laisser place à deux cyprès de Provence, et quatre rosiers sont venus confortés ceux déjà existants.



BUS

Ligne B : Bourran - Place Foch - Olemps



A quelles heures puis je prendre le bus ?

Mois	Jour	sens	Un bus toutes les 15 mn			
De janvier à juin et de septembre à décembre	Du lundi au samedi	Mairie → Le Mail (jusqu'à 19h27)	6 h 57	7 h 12	7 h 27	7 h 42
		Le Mail → Mairie (jusqu'à 19h34)	7 h 03	7 h 19	7 h 34	7 h 49
A partir de 7 h 25 et toutes les heures (8 h 25, 9 h 25 ...) le bus va jusqu'à Olemps /La Croix et en repart						
Un bus toutes les 20 mn						
En juillet et août	Du lundi au samedi	Mairie → Le Mail (jusqu'à 19h18)	7 h 40	7 h 00	8 h 20	7 h 42
		Le Mail → Mairie (jusqu'à 19h40)	7 h 00	7 h 20	7 h 40	8 h 00
A partir de 7 h 18 et toutes les heures (8 h 18, 9 h 18 ...) le bus va jusqu'à Olemps /La Croix et en repart						

Comment dois-je faire afin d'emprunter le bus ?

Pour monter dans le bus	Pour descendre du bus
Faire signe au chauffeur	Appuyer sur le bouton avant l'arrêt désiré
Monter par la porte avant	Descendre par la porte arrière
Acheter mon billet (éventuellement)	
Valider mon passage à la borne	

Où me procurer les tickets de bus ?

- Dans le bus pour un ticket unique, un voyage (1€)
- Chez les dépositaires : sur notre commune la vente se fait à "Presse Olemps".
Les tickets 5, 10, 50 voyages et les carnets de 10 tickets pour le transport à la demande.
- A l'agence Agglobus, 3 place d'Armes à Rodez, tous les titres de transport et les abonnements.
100 € : abonnement annuel tout public ;
20 € : abonnement annuel (- 26 ans). Pour les abonnements, vous devez vous munir d'une photo d'identité.
- Pour plus de renseignements :
www.agglobus.grandrodez.com



Compte rendu des commissions

COMMISSION FINANCES

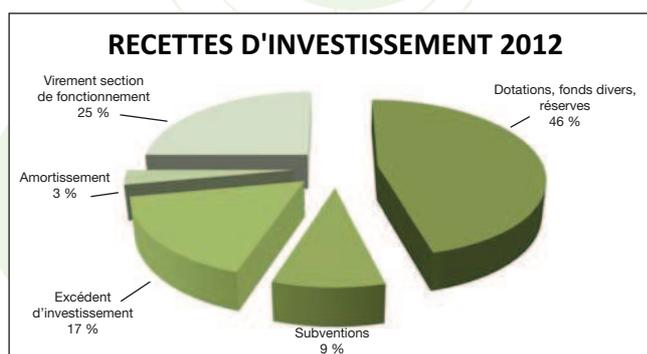
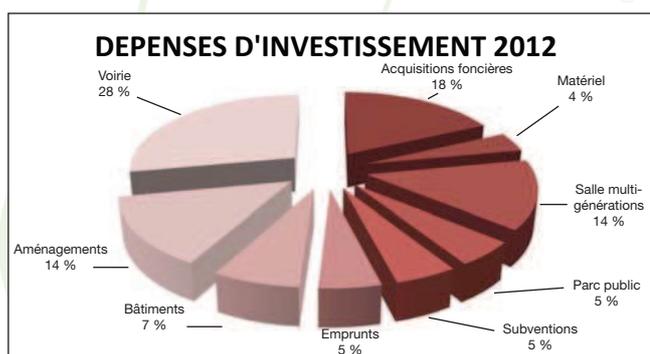
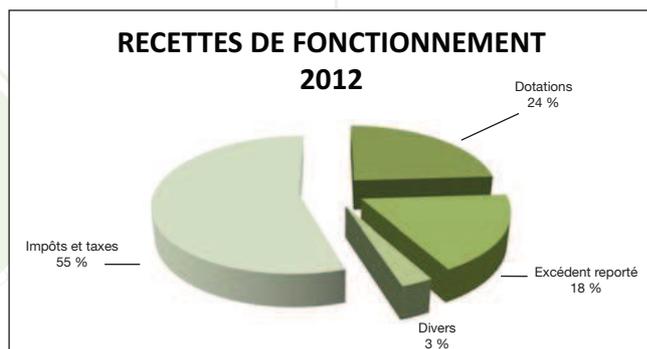
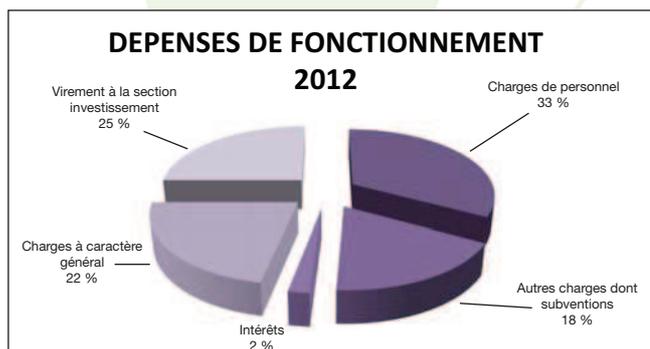
Lors de la séance du 27 février 2012, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2012 dont vous trouverez ci-après les grandes lignes. 2012 verra :

- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées (+ 2 %), malgré un transfert de charge constant et des dotations en diminution,
- Un appui renouvelé à nos associations,
- un autofinancement non négligeable (574 824,39 €, soit + 11.5 /2011) et cela sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux de vos impôts locaux que le législateur actualise.

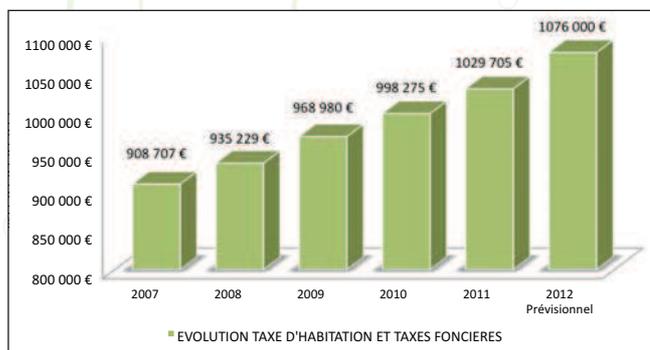
2012 verra l'effort d'investissement maintenu afin de continuer à améliorer le quotidien des olempiens, mais aussi afin de soutenir l'activité des acteurs économiques. En effet les projets des collectivités représentent 71% de la commande publique, projets plus que nécessaires en cette période de crise financière aigüe.

SECTION FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Charges à caractère général	504 720,00 €
Charges de personnel	758 100,00 €
Autres charges dont subventions	403 195,27 €
Intérêts	44 680,31 €
Virement à la section investissement	574 824,39 €
TOTAL	2 285 519,97 €
RECETTES	
Impôts et Taxes	1 276 000,00 €
Dotations	542 000,00 €
Excédent antérieur reporté	406 748,97 €
Divers	60 771,00 €
TOTAL	2 285 519,97 €

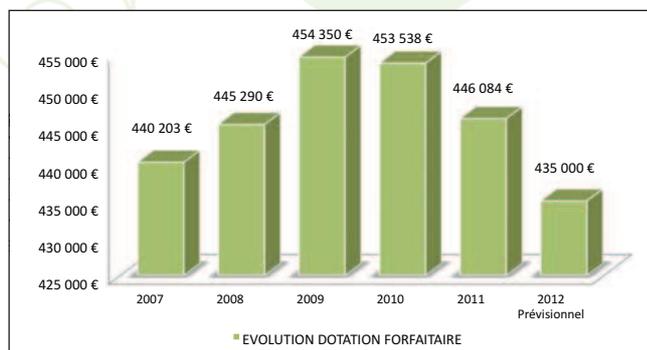
SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Remboursement emprunt	105 312,83 €
Subventions	122 221,00 €
Immobilisations corporelles	506 342,85 €
Immobilisations en cours	1 136 852,32 €
Opération Salle multi-génération	325 180,42 €
Opération Parc Public	100 000,00 €
TOTAL	2 295 909,42 €
RECETTES	
Excédent d'investissement	381 627,87 €
Virement section Fonctionnement	574 824,39 €
Dotations - Fonds divers - réserves	1 048 066,40 €
Subventions	229 925,49 €
Amortissement	61 465,27 €
TOTAL	2 295 909,42 €



TAXE D'HABITATION - TAXES FONCIÈRES PROPRIÉTÉS BATIES ET NON BATIES



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

TOUJOURS À L'ÉCOUTE

Comme chaque année, le repas des aînés a eu lieu le 15 janvier avec pour thème « Les métiers d'autrefois ». Les musiciens et les clowns ont su distraire les 180 convives. Rendez-vous est donné pour janvier 2013. L'importante vague de froid nous a amenés à contacter des personnes inscrites sur le plan canicule/grand froid. Nous avons pu noter que la solidarité de voisinage existe toujours. Toutefois, certaines personnes de plus de 65 ans, isolées ou handicapées ne sont pas encore inscrites sur ce plan. Nous les encourageons vivement à s'adresser à l'accueil de la mairie ou à téléphoner au 05 65 75 51 04 afin de se renseigner sur ce questionnaire. Nous rappelons qu'il reste confidentiel et uniquement utilisé en cas d'évènement climatique exceptionnel. La formation aux gestes d'urgence va être réalisée durant le 1^{er} semestre 2012, pour les responsables et les membres des différentes associations. Elle pourra par la suite être étendue à la population. En projet pour septembre, une réunion dont le thème reste à définir : nutrition, addiction... Autre projet à l'étude : mise en place de groupe mémoire et d'atelier de prévention des chutes.



Personnes fragiles, isolées

VOUS ETES AGE(E) DE :

- 65 ANS ET PLUS
- DE + 60 ANS ET RECONNU(E) INAPTE AU TRAVAIL
- HANDICAPE(E)



Vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes fragiles, isolées.

En cas de risques majeurs : canicule, grands froids ... des professionnels, des bénévoles habilités pourront vous aider.

Pour cela, venez retirer une demande en mairie ou pour plus d'informations, tel. : 05 65 75 51 04



COMMISSION TRAVAUX URBANISME ET ENVIRONNEMENT

FRELONS ASIATIQUES : LA MAIRIE S'ORGANISE POUR LUTTER CONTRE CES EXTERMINATEURS D'ABEILLES

Cette espèce « invasive » n'est pas encore répertoriée comme nuisible. Pourtant, la prolifération du « *Vespa Velutina* » inquiète, en raison des dommages importants causés aux ruchers (une dizaine de frelons peut anéantir une ruche) et des risques encourus par la population.

Cet insecte intègre notre écosystème sans avoir de véritables prédateurs (éventuellement les pies, les geais...) mais on peut espérer que, à terme, les abeilles trouveront un moyen de se défendre.

Pour la collectivité, cette lutte est une mission d'intérêt général. En effet, les abeilles sont indispensables à la pollinisation et leur disparition serait néfaste pour les cultures, avec des conséquences non négligeables sur notre alimentation.

En attendant, la solution adoptée consiste à avoir des référents apiculteurs qui signaleront la présence des frelons. Après accord avec les propriétaires des lieux infestés, la collectivité se chargera de faire intervenir une entreprise agréée qui détruira les nids.

Un partenariat avec des organismes (ex. : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles aux cultures) travaillant avec le musée

d'Histoires Naturelles, est mis en place pour permettre un référencement de ce frelon au niveau national, dans le but de cartographier son expansion.

Actuellement, la meilleure arme est la prévention. Donc, sachant que seules les reines survivent pendant l'hiver (vieille souche, talus, ...) et qu'elles peuvent à nouveau nidifier au printemps suivant, la municipalité a mis en place des pièges (début mars) pour les capturer afin d'enrayer leur prolifération.



Modèle de piège à frelon asiatique



COMMISSION TRAVAUX URBANISME ET ENVIRONNEMENT (SUITE)

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Pendant la période hivernale qui vient de s'écouler, le travail de la commission travaux et urbanisme a été surtout axé sur le choix des futurs travaux à réaliser en tenant compte du budget prévisionnel.

Le quartier des 4 Vents va poursuivre sa cure de jouvence et, après l'achèvement des grosses tranchées des réseaux humides, les réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage) seront enfouis avec des saignées moins traumatisantes pour les chaussées. Ces dernières ayant un peu souffert cet hiver, cela nous a conduits à mettre en place des barrières de dégel, phénomène assez rare chez nous.

Sous réserve du résultat de la procédure à mettre en œuvre (l'enquête publique est programmée à l'automne), les voies et espaces libres du lotissement « Le point du jour » devraient être incorporés dans le domaine public. De même, toujours après enquête et délibérations du conseil municipal, de petits délaissés communaux sont sur le point d'être vendus à des habitants qui avaient sollicité la commune pour acquérir ces lopins de terre.

En 2012, une enveloppe de 20 000 € sera affectée à la mise en conformité de l'accessibilité aux ERP (Etablissement Recevant du Public). Des interventions seront également engagées au titre du PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics).

Au niveau urbanisme, un nouvel ensemble immobilier comprenant des surfaces commerciales en rez-de-chaussée et de l'habitat sur 2 étages verra le jour, en face de la place de la Fontaine.

Le permis de construire est délivré pour la « Résidence de la Fontaine ».



Résidence de la Fontaine (photo non contractuelle)

Deux autres petits collectifs, regroupant chacun 4 logements vont bientôt sortir de terre au lotissement « Le Couchant » (2 T3 en location pour des personnes à mobilité réduite, 2 T4 et 4 T3 proposés à la vente).

Revenons aux projets communaux et à notre dossier principal : la salle multi-génération qui vient de subir de

plein fouet le contrecoup de la situation actuelle. Dans le contexte que nous traversons, M^{me} le Maire n'a pas souhaité poursuivre le projet initial, pour les raisons largement expliquées lors du dernier conseil municipal. La copie est donc reprise, sur des bases plus modestes mais qui n'obèrent pas l'avenir. Cette salle multi-génération verra bien le jour, la procédure de consultation pour retenir un maître d'œuvre va être relancée.

Nous différons seulement le transfert de la médiathèque, toutes dispositions étant prises pour que demain, nous ayons un complexe qui ne souffre pas d'une réalisation par tranches.

Enfin, comme chaque année, nous poursuivons divers travaux sur la voirie, les bâtiments (notamment la dernière tranche des travaux de désamiantage à l'école Pierre Loubière) et l'éclairage public. A ce sujet, l'article suivant vous apportera plus d'informations sur ce que nous mettons en place.

PROGRAMME DE DIMINUTION ET D'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le programme de diminution de la consommation d'énergie électrique des éclairages publics est mis en place par la municipalité depuis 2009. L'installation d'un réducteur de puissance permet d'abaisser la tension de 220 volts à 170 volts, la consommation étant réduite de 25 %. La suppression des luminaires vétustes et le remplacement progressif des lampes énergivores par des lampes de 80 ou 100 watts diminuent la facture de 20 % et améliore l'éclairage. En 2012, l'installation de 13 horloges astronomiques, qui permettent de programmer l'heure d'allumage et d'extinction de l'éclairage en fonction des heures de levée et de coucher du soleil, autorisera à terme une économie de 5 à 7 % supplémentaires.

Quels sont les objectifs visés par la municipalité dans la mise en place de telles démarches ?

La réduction du temps de fonctionnement et de modernisation de notre éclairage public s'inscrit dans une politique globale de développement durable. Consommer moins d'énergie, c'est en effet produire moins à la source et c'est aussi protéger la biodiversité en retrouvant des cycles de vie plus naturels. La réduction du temps de fonctionnement de l'éclairage public présente bien évidemment un enjeu économique non négligeable pour la collectivité, et permet une diminution de rejet de gaz à effet de serre. Si toutes les villes françaises réduisaient leur éclairage durant la nuit, 1 300 mégawatts pourraient être économisés, soit l'équivalent d'un réacteur nucléaire. Ne négligeons pas non plus l'aspect visuel : revenir à un environnement nocturne « dépollué » permet aussi d'apprécier la beauté d'une belle nuit étoilée.

COMMISSION TRAVAUX URBANISME ET ENVIRONNEMENT (SUITE)

L'extinction des lampadaires ne risque-t-elle pas d'augmenter les risques d'accidents de la route ?

On peut effectivement se demander pourquoi la mortalité est aussi importante la nuit que le jour, alors que le trafic est quatre fois moins important. De nuit, dans les très grandes villes comme Paris, les accidents sont, certes, moins nombreux, mais ils sont beaucoup plus graves. La lumière peut donner un sentiment de sécurité et inciter les automobilistes à rouler plus vite. Des études menées sur la sécurité routière montrent d'ailleurs que les gens roulent moins vite et plus prudemment dans les lieux non éclairés.

Toujours en terme de sécurité, ne pas être vu ne multiplie-t-il pas les phénomènes de délinquance ?

Dans des communes comme Ballan-Miré ou Sainte-Maure où l'éclairage nocturne a été définitivement

restreint, les chiffres de la gendarmerie sur les actes de délinquance n'ont pas augmenté. De fait, les trois quarts des cambriolages se déroulent en plein jour. Si notre commune jouit aujourd'hui d'un caractère tranquille qui ne devrait pas être impacté par la réduction de l'éclairage public, nous restons bien évidemment attentifs à cet aspect.

Quelles sont les plages horaires ?

Courant 2012, tout l'éclairage public sera éteint entre 1 h et 5 h du matin en hiver, à 1 h sans réallumage le matin en été, sauf pendant la nuit du samedi au dimanche. Ces horaires pourront être ajustés en fonction des remarques. Mais également en fonction de certains impératifs liés à l'organisation de manifestations.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

CARTE ZAP

Le dispositif est reconduit pour l'année 2012-2013.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les jeunes olempiens sont gérées par la commune, elles seront prises en mairie à partir du 13 juin 2012 à 14h. Les anciens Zappeurs recevront automatiquement leurs dossiers d'inscription courant mai.

Pièces à fournir :

- pièce d'identité : carte d'identité, passeport ou permis de conduire du bénéficiaire,
- livret de famille du ou des parents,
- quittance d'électricité ou de téléphone, récente, attestant du domicile des parents,
- photo d'identité couleur,
- Taxe professionnelle (pour les commerçants, artisans...).



Percussions

La carte ZAP est vendue au prix de 5 €, elle donne accès à des réductions à l'année ainsi qu'au chéquier ZAP vendu au prix de 15 € (activités gratuites l'été).

Pour plus d'information consultez le site de la mairie de Rodez <http://www.mairie-rodez.fr>.

CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Un programme bien rempli !

La municipalité souhaitait améliorer l'accueil des enfants durant les temps périscolaires. Pour cela depuis 2001 des animations sont proposées aux enfants pendant la garderie dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL).

Ces trois dernières années les animations sont de plus en plus riches et nombreuses. Tous les enfants scolarisés en primaire ont la possibilité de participer à ces séances organisées le soir par les associations locales et la mairie. Ces animations se déroulent en moyenne trois à quatre fois par mois à l'école Pierre Loubière et à l'école des Grillons.

Certaines associations sont venues renforcer l'équipe ces dernières années, d'autres interviennent pour le CEL depuis le début du projet.

Ce sont au total 14 structures qui interviennent régulièrement auprès des enfants : clubs de football, de basket, de ping-pong, de tennis, familles rurales (art floral, créations), les clubs de quilles, de judo, de karaté, la gym danse, l'association Verlezart (peinture), les Aînés (Patrimoine), Cyclo Club, l'association les doigts de fées (création) et l'association Togoville. Les clubs de pétanque, et badminton, la Pergue et les anciens combattants ont aussi participé.

Merci à tous ceux et celles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour participer à l'éveil de nos enfants.

L'ACCUEIL DE JEUNES

Nouveau : ouverture certains vendredis soirs

La salle des jeunes est accessible aux olempiens de 14 à 17 ans (ainsi qu'à leurs amis). L'accueil est ouvert par l'animatrice les mercredis de 14 à 18h et, **depuis le mois de mars, la salle ouvre aussi ses portes le premier vendredi de chaque mois de 20h à 23h.**

N'hésitez pas à venir la visiter. Les inscriptions sont prises aux heures d'ouverture : prévoir un chèque de 10 € à l'ordre du trésor public et une copie du carnet de santé (vaccins).



Associations



FAMILLES RURALES ASSOCIATION D'OLEMPS UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE TOUTES LES GENERATIONS

Familles Rurales Association d'Olemps accompagne les habitants dans leur vie quotidienne depuis près d'un demi-siècle.

En effet, depuis sa création en 1964, l'association a pour vocation première de favoriser les relations humaines et d'être créatrice de lien social. Son ambition, toujours renouvelée, est de répondre aux besoins des Olempiens de mieux concilier vie familiale, vie professionnelle, vie sociale, temps de loisirs et de proposer des solutions adaptées à cette problématique.

C'est aussi un lieu de débat, de réflexion et de participation. L'association permet à chacun de valoriser ses savoir-faire, de découvrir ses compétences et de les mettre au service des autres, toutes générations confondues.

Pour apporter une réponse de proximité aux attentes des familles, elle innove, s'adapte, toujours à la recherche d'une meilleure adéquation entre les préoccupations de la population et les solutions initiées.

C'est ainsi que dès 1966, elle a mis en place La Ruche, un centre de loisirs dont l'objectif était d'offrir des vacances et des loisirs éducatifs aux enfants.

La Ruche s'est ensuite développée et très vite, afin de répondre au désir d'évasion des enfants et des adolescents, le 1^{er} camp a vu le jour en 1968.

En 2011, 294 enfants et adolescents ont profité du centre de loisirs ou des camps.

En 1988, elle a été, en Aveyron, une des premières associations familiales à créer une crèche familiale proposant ainsi un mode de garde organisé aux familles.

Afin de faire face à la demande croissante, elle a ouvert, en 2001, l'accueil collectif, d'abord dans les locaux du Manoir puis dans le bâtiment actuel de L'enfant Do.

Cependant, l'association ne s'est pas, tout au long de son histoire, occupée seulement des enfants et des adolescents.

A partir de 1970, d'autres clubs et services ont suivi :

- service de travailleuse familiale relayé en 1982 par le service de l'Aide à Domicile. Ce service a été par la suite cédé à l'A.D.M.R.,
- club de couture,
- club de musique.



Dans la piscine à balles



FAMILLES RURALES (SUITE)

L'association a également une tradition d'accueil des arrivants. Ce service a été maintenu durant de longues années de 1980 à 1995 avec notamment l'édition tous les 5 ans d'une brochure destinée aux nouveaux habitants.

L'association, c'est aussi et avant tout la solidarité.

- 1986 : théâtre au profit des Restos du cœur.
- 1987 : théâtre au profit d'Amnesty International.
- 1993 : une famille de réfugiés bosniaques a été accueillie du mois de février au mois de juin.
- 1998 : théâtre au profit des réfugiés.

En 1992 l'association accompagne les jeunes dans la création de l'A.J.O. et restera durant 3 ans leur tuteur et leur soutien dans l'animation.

L'association mène des actions en matière de parentalité et organise des réunions d'information et des débats sur des thèmes tels que : la toxicomanie, la santé, la contraception, l'éducation, le droit des familles, la lecture.

L'association est représentée au Centre Communal d'Action Sociale par un membre du conseil d'administration désigné par l'U.D.A.F.

Depuis le début des années 1970, l'association propose, à destination des enfants et des adultes des cours de musique. Actuellement des cours d'éveil musical, de guitare et de piano sont dispensés par quatre professeurs à une trentaine d'élèves. Tous les ans, une audition ouverte à tous permet aux Olempiens de venir applaudir les musiciens.

L'association a proposé tout au long de son histoire, en fonction des envies de chacun, des activités variées. C'est ainsi qu'ont été dispensés notamment des cours de peinture sur soie, de théâtre, de danses traditionnelles, d'aide aux devoirs. Le club de couture, créé en 1970, très dynamique et convivial fonctionne toutes les semaines. Le club d'art floral et d'arts créatifs proposent régulièrement des activités selon un calendrier établi à l'année. Le club de randonnée, depuis 1991, sillonne tous les vendredis après-midi, les chemins des alentours avec une moyenne, à ce jour, de 10 km et de 25 participants.

C'est dans cette dynamique que l'association souhaite poursuivre son histoire avec et pour l'ensemble des Olempiens.



A la crèche



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 4 janvier 1920, un grand banquet de démobilisation de la Grande Guerre est organisé à l'hôtel Sanhes de La Mouline sous la présidence de M. de Rodat, maire d'Olemps. La société d'anciens soldats est créée sous le nom du « Poilu d'Olemps ». 38 personnes participent à ce banquet, une souscription est lancée pour édifier le monument aux morts de la Grande Guerre.

Trois ans plus tard, le 20 mai 1923, les statuts de l'amicale du « Poilu d'Olemps » sont publiés. L'association est créée dans un but de solidarité, de soutien moral et d'association matérielle et morale. Peuvent être membres de l'association, les anciens mobilisés, leurs ascendants et descendants ainsi que les hommes des classes 1918 et suivantes ayant satisfait aux obligations militaires, à jour de leurs cotisations fixées à 10 francs en 1923.

Le monument aux morts sera inauguré le 17 mai 1925, il porte les noms et prénoms de



Le monument aux morts

24 soldats de la guerre 1914-1918, 8 soldats de 1939-1945 et 1 soldat de la Guerre d'Algérie. Sa construction est due au talent de Marius Dalquié, tailleur de pierre à La Mouline.

Pendant l'épisode de la guerre 1939-1945, l'amicale se transforme en société d'entraide pour envoyer des colis aux prisonniers en Allemagne. L'association est dissoute en 1941, mais continue ses activités de manière clandestine.

Le 19 novembre 1945, l'amicale des anciens combattants est reconstituée sous la présidence de Joseph Bastide. Depuis cette date, elle s'est réunie sans discontinuer pour une messe du souvenir en l'église de La Mouline, suivie d'un dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Plus tard, les anciens combattants d'Algérie ont rejoint les rangs de l'amicale.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

La chasse existe depuis le début de l'humanité et au fil du temps elle s'est adaptée. Dans les années 1950 la myxomatose a presque anéanti le lapin qui était un gibier de base pour de nombreux chasseurs. Ceux-ci se sont rabattus sur d'autres espèces qui à leur tour, ont vu leur population diminuer. Une association couvrant le Grand Rodez a vu le jour (UC) pour protéger les espèces, adapter les règlements généraux aux réalités locales, repeupler, lâcher du gibier... C'est en 1986 que M. Pierre Pelatan et une équipe de chasseurs ont créé l'Association Communale de Chasse Agréée qui, à ce jour, regroupe 23 adhérents chasseurs et 56 propriétaires. Elle couvre une partie du petit territoire de notre commune (sauf Malan et Toizac). Les chasseurs évoluent sur des terrains agricoles. L'association est affiliée à la fédération départementale. La chasse est régie par des lois et des décrets et en particulier les lois Voynet qui étendent les prérogatives des associations à la faune sauvage et à la flore. Actuellement les lois en cours de vote au Parlement étendent la participation des représentants de la chasse aux problématiques de la nature et de l'environnement.

Il existe deux chasses :

- La chasse traditionnelle qui, sur la commune, se réduit à sa plus simple expression. Le lapin, la caille, le perdreau ont presque disparu. Le gibier de passage (palombes, grives, bécasses...) est moins présent. La population du lièvre progresse lentement grâce à l'adhésion au plan restrictif de chasse départemental. A Olemps, il est encore plus limitatif. En 2011, 164 pièces de gibiers ont été lâchées pour que les chiens d'arrêts puissent quêter. La société n'a plus les moyens de lutter contre la faune sauvage destructrice. La réglementation décourage les piégeurs qui concentrent leurs actions sur la protection des poulaillers. Heureusement, la faune sauvage se réduit en absence de nourriture.
- La chasse au gros gibier prend de l'ampleur. La population de chevreuils à la fermeture est élevée. Huit beaux chevreuils ont été prélevés pour le repas de la chasse et celui des propriétaires-chasseurs. Les sangliers séjournent régulièrement chez nous. Cette chasse est passionnante pour certains. Elle demande beaucoup d'observations et de connaissances. Cette année la population a été presque contenue, il n'y a pas eu de dossier de dégâts et la société ne participera pas aux dédommagements. Pour mener à bien la chasse aux gros gibiers, un accord de réciprocité a été signé avec son homologue de Druelle

La chasse est un sport de plein air organisé et structuré. Le bureau de la société a réduit le nombre de jours de chasse ouvrables de plus de la moitié. Malgré cela il devient de plus en plus difficile de chasser deux mois et demi par an. Les chasseurs souhaitent vivre ensemble, en harmonie avec les habitants, mais ils sont surpris par l'attitude de certains qui découvrent la nature et veulent imposer leur loi. Heureusement, les chasseurs pratiquent leur sport favori de la pointe du jour à 11 h.

Ils n'organisent pas des battues seulement pour se faire plaisir. Beaucoup de précautions liées à la sécurité sont prises. Mais est-il judicieux d'aller se promener dans le périmètre d'une battue (où le tir à balles est obligatoire) quand celle-ci est signalée ?

Il est vrai que beaucoup de chasseurs Olempiens pratiquent leur sport favori sur d'autres terrains plus agréables à chasser et plus giboyeux. Malgré tout l'association fait son bonhomme de chemin avec ses hauts et ses bas.

Récemment la municipalité a mis à la disposition de l'association un local et a fourni les matériaux nécessaires à son aménagement.. Il est un peu rustique, mais il est fort utile pour la venaison et il fait le bonheur des utilisateurs. Chasse et convivialité vont de pair...

Chasser en zone urbaine devient de plus en plus difficile. C'est aussi dans ces zones que le grand gibier vient se réfugier. La chasse est aussi une activité économique importante, mais elle coûte de plus en plus cher. Un jeune chasseur doit passer un permis difficile (la transmission des connaissances de la génération précédente ne suffit plus !) Pour chasser à Olemps, il faut déboursier 260 €. Il y a 1 500 000 chasseurs en France dont 15 000 en Aveyron.

Hier le produit de la chasse alimentait l'homme préhistorique. Aujourd'hui notre pays compte 8 millions de pauvres... Les organisations caritatives ne désespèrent pas. Hier la nature nourrissait des hommes...



LA VIE DU CLUB DE GYM DANSE

Création du club le 31 mars 1978 par M^{me} Serin Marie-Josée, première présidente, ensuite se sont succédées :

- 1983 M^{me} Vidal Michèle
- 1985 M^{me} Zwierniak Eliane
- 1987 M^{me} Castanier Béatrice
- 1989 M^{me} Mazenq Marie-Hélène
- 1991 M^{me} Rossignol Cathy
- 1998 M^{me} Galtier Françoise

Professeur de Danse : Babeth depuis 1989.

Animatrices Gym adultes : Claire (de 1989 à 2010), Myriam (saison 2010 /2011), Isabelle depuis 2010 et Lise depuis 2011.

Chaque année au mois de Juin, le club organise son gala où les élèves présentent leur travail. A cela, certaines années, se sont ajoutés plusieurs dîners spectacles : cabaret, disco, country dance... et un réveillon organisé avec le club Basket.

En 2011, le club Gym Danse s'est divisé en deux sections : adultes et enfants. Ceci a été fait pour un



Danse

meilleur fonctionnement en accordant à chaque section son autonomie avec un bureau et une comptabilité bien distincts. L'ancienne équipe : Françoise Galtier, Françoise Galeote et Jeanine Frayssinet sont en charge de la section adulte. La section enfant est présidée par Laetitia Lacipiere.

Les cours de gym sont assurés par Lise et Isabelle les lundi et mercredi.

Gilles Saby et ses musiciens mènent la danse (traditionnelle) le mardi, tous les 15 jours.

Contacts :

Françoise Galtier (05 65 68 25 11)
Jeanine Frayssinet (05 65 68 66 10)
Françoise Galeote (05 65 68 54 05)



L'ASSOCIATION « LES DOIGTS DE FEES »

Déjà 5 ans d'existence.....

L'association Les Doigts de Fées a vu le jour en 2007. Elle est née de l'envie de plusieurs personnes qui souhaitent allier la création manuelle à un moment de convivialité.

Les activités ont lieu le samedi après-midi dans les locaux de l'ancienne mairie d'Olemps, mis gracieusement à disposition par la municipalité.

L'association confectionne des objets à partir de peinture sur soie, tissu, verre, porcelaine, mais aussi de la broderie à points comptés, de l'initiation au tricot, de la 3D, de la serviette collée ...

Une première exposition en mai 2009 dans les locaux de la médiathèque a permis de présenter les réalisations de toutes les adhérentes. Elle a connu un vif succès.

L'association participe chaque année à diverses manifestations comme le Téléthon, les activités du CEL en faveur des écoles et participera cette année pour la première fois, aux Ass'olempiades.



Exposition Les Doigts de Fées



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES PIERRE LOUBIÈRE

Depuis plus de 30 ans, les parents d'élèves des écoles Publiques d'Olemps donnent de leur temps afin d'aider à la vie et au fonctionnement de celles-ci.

C'est ainsi que plusieurs générations de parents ont organisé des animations afin de pouvoir financer les activités scolaires de nos chers petits, pour lesquels la coopérative scolaire ne suffit pas. Mais ces manifestations sont toujours réalisées dans une ambiance conviviale qui sert à rapprocher les familles.

Les bénéfices récoltés sont redistribués aux enseignants qui les utilisent pour leur différents projets : spectacle, goûter de Noël, sorties scolaires, musées, voyage de fin d'année, matériel....

L'équipe actuelle a organisée cette année :

- un pot de rentrée en septembre 2011,
- un petit déjeuner aux tripoux en décembre 2011,
- le quine en janvier 2012,
- une soirée carnaval avec spectacle pour les enfants des écoles,
- la confection de torchons avec les dessins des enfants,
- le marché aux fleurs : **dimanche 06 mai 2012,**
- la fête des écoles : **samedi 30 juin 2012.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : ape.olemps@free.fr.



ÉCOLE MATERNELLE Pierre Loubière

Des écocitoyens à l'école maternelle Pierre Loubière

Cette année scolaire, les élèves apprennent à protéger leur environnement.

Dans un premier temps, ils ont été initiés au tri des déchets par les Ambassadeurs du Tri de la communauté d'agglomération du Grand Rodez.

Dans un second temps, ils ont participé à la première partie de la classe de découverte « Tri des déchets » avec l'animateur Eddy Bertrand du 10 au 14 octobre 2011 (financement mairie).

La deuxième partie de l'animation s'est déroulée du 16 au 20 janvier 2012. Les enfants ont confectionné des productions plastiques pour apprendre à réguler les déchets. Chaque élève a ensuite fabriqué sa propre feuille de papier recyclé, après avoir appris à déchirer, mixer, malaxer, tamiser !

Au sein de chaque classe, un travail d'exploitation d'albums sur le thème de l'environnement a été mené (il était question de transport de déchets, de lombrics, de recyclage...).

Plusieurs spectacles offerts par l'A.P.E ont été proposés à tous les enfants de l'école toujours sur le thème de l'environnement avec notamment « Géofila et Grodéga » (par l'artiste Eléonore Echène) et « Jack et le Haricot Magique ».

Le 23 janvier, les élèves ont tous visité la ferme pédagogique de La Roque. De nombreuses animations de qualité ont été proposées par des étudiantes de BTS et la visite de la ferme s'est achevée par une dégustation de produits laitiers !

Enfin, le 24 janvier, les enfants ont planté des bulbes de jacinthes et de tulipes pour embellir l'entrée de l'école et se sont préoccupés du sort des oiseaux en mettant en place un nichoir dans la cour de récréation.

Le dernier jour de classe, avant les vacances de février, les enfants ont fêté Carnaval. Le temps glacial a contraint le cortège à se déplacer autour de l'école (alors qu'un passage à la mairie et à la crèche était prévu). Mais un excellent goûter offert par l'A.P.E a permis à chacun de se restaurer après ce petit périple autour des commerces.

Mais l'année scolaire est loin d'être terminée : d'autres activités sont au programme (lâcher de coccinelles, visite de la déchèterie de Rodez, spectacle de la Compagnie des Trois Chardons...).



Carnaval 2012



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Pierre Loubière

Grâce au soutien de la municipalité et de la dynamique association de parents d'élèves (APE), les élèves de l'école publique ont la possibilité de sortir de l'école pour mettre en application ce qu'ils ont vu en classe.

Les petits se rendront ainsi au musée Denys Puech et au musée de Montrozier. Ils assisteront également à un concert des Jeunesses Musicales de France, Troutrouka.

Les plus grands iront au musée Fenaille, et à la chapelle Paraire pour un concert narratif sous casque.

D'autres actions sont prévues cette année : le circuit prévention MAIF, qui sera un complément in situ de l'animation routière organisée en salle sous l'égide de la Police Nationale, et l'initiation des plus grands (CM2) aux gestes de premiers secours, avec la participation de la Sécurité Civile.

Sans oublier la classe découverte, qui clôturera chaque année le cycle élémentaire. Les élèves de CM2 iront cette année au mois de mai au chalet de la Vignole, dans les Pyrénées Orientales. L'échéance approche et l'impatience grandit...

Judo Olemps 12



JUDO

Le club de Judo a vu le jour en novembre 2002, suite à une volonté commune entre la Mairie et le Judo Rodez Aveyron (JRA) de faire découvrir cette discipline sur la commune d'Olemps.

Ce club a pour objectif de faire pratiquer du judo aux plus jeunes enfants (4 - 6 ans section pré-judo et 6 - 10 ans école de judo 1) tous les jeudis à l'espace Georges Bru. Pour les plus grands, la suite se passe au Dojo de Rodez dès l'entrée en 6^{ème}. C'est ainsi que le jeune Anthony a pu aller porter les couleurs d'Olemps à Toulouse en équipe d'Aveyron benjamin. Cette saison, il continue de défendre nos couleurs sur les différents tournois en minime (Carmaux, Capdenac, Toulouse, Mazamet, Tarbes). Les plus jeunes ne sont pas oubliés, grâce à leurs participations au stage des petits As, gala et rencontre avec l'équipe de France de Judo.

Tous les cours sont dispensés par Amilcar (arbitre national, brevet d'état et 3^{ème} Dan de judo).

Contact : Lionel Maffre 05 65 68 87 73.



Anthony Maffre



L'AS OLEMPES FOOTBALL DE SES DÉBUTS À NOS JOURS

Le football existe dans notre commune depuis la saison 1964-1965. A l'aube de la saison 2011-2012 le club vient d'attaquer sa 48^{ème} saison.

En effet, ce sont deux jeunes Olempiens, MM Gérard Unal et Michel Fabre, sollicités par le curé Serin, qui donneront l'idée de créer une équipe de foot. Mais la formation d'un bureau s'avèrera fort laborieuse. Après plusieurs réunions, un bureau présidé par M. Jean-Claude Feral sera mis en place ce qui permettra de déposer les statuts de l'association à la préfecture : le 14 mai 1964 c'est officiel, l'AS Olemps Football est née.

Restait le terrain. Là aussi tout n'alla pas sans mal, mais il fut prêt à la veille du championnat à l'emplacement de l'actuel stade de Lagarrigue mais orienté est-ouest.



Équipe d'Olemps à ses débuts

Cette première saison verra Olemps gagner un seul match, débuts difficiles, il faut dire que l'effectif était de 15 licenciés seulement. Pour sa troisième saison 1966-67 le club finit premier de sa poule mais ne put monter. Fin de saison 1967-68 le président Feral nous quitte. Il sera remplacé par M. Bernard Wildeman qui va rester une campagne.

Par la suite, le club va franchir pas mal de paliers et voir des personnes qui ont marqué profondément le club, parmi lesquelles nous citerons M. Hervé Baune, président pendant 8 ans à compter de la saison 1974-1975. Il succède à M. Roger Barrau, président pendant 5 ans. M. Baune a été sûrement la personne qui a donné sa tournure définitive au club avec la création d'une école de Foot.

Il sera remplacé lors de la saison 1982-1983 par M. Bernard Ricard qui restera 4 ans à la tête du club. Lui succèdera en 1986, M. José Gonzalès qui verra l'équipe 1, fin 89, connaître la joie pour la première fois de la Promotion de Ligue. Toutes ces diverses étapes pour en arriver là comportent beaucoup de travail, de sacrifices et de dévouements. Le club reste 3 ans à ce stade.

Entre-temps c'est M. Jean Béziat qui prend la présidence du club et ce jusqu'en 1998. Revenue au niveau district, l'équipe 1 va disputer en mai 1994 sa première finale de coupe de l'Aveyron perdue 1-0 contre Espalion à Paul Lignon. Par contre, les minimes et les cadets se sont approprié la leur dans les années 1997, c'est dire si le club a œuvré pour l'avenir.

Sous la houlette de Francis Laval, est née en 1993, en plus du traditionnel quine, la plus importante des manifestations extra-sportives du club, « le Beautrijong », qui était en 2011, à sa 19^{ème} édition.

En 1998, M. Gérard Laffite succède à M. Jean Beziat à la présidence pour 3 ans. Durant cette période, le club va battre le record des effectifs et frôler les 300 licenciés avec les vétérans et dirigeants. Les objectifs affichés pour les différentes équipes ont été atteints, notamment la montée en excellence pour l'équipe I.

Afin de pérenniser les finances du club, est élaborée en l'an 2000, par la commission sponsors, la brochure qui mentionne tous les partenaires soutenant le club et qui est distribuée dans tous les foyers de la commune.

En 2001, M. Francis Laval, l'un des piliers du club depuis de nombreuses années, est nommé à la présidence et ce jusqu'en 2007-2008 où M. Marc Sauvaire, actuel président, lui succède.

En 2002, est mis en place une nouvelle activité extra sportive, le calendrier dont la distribution est assurée maintenant par les joueurs du club.

Au début de la saison 2002-2003, le club s'est associé au club du Monastère pour les catégories débutants, poussins, benjamins et 15 ans, entente qui s'est étendue à toute l'école de foot par la suite et ce jusqu'en 2009-2010.

Sur le plan sportif, la saison 2002-2003 verra l'accession en ligue de l'équipe I seniors qui y restera jusqu'en 2008-2009. Depuis ce temps-là, le club est retombé en 1^{ère} division district mais espère bien connaître des jours meilleurs, l'objectif étant la remontée en excellence district de l'équipe I.

La mairie nous encourage dans ce domaine en nous offrant un terrain neuf et clôturé ainsi que des vestiaires pour le printemps. Souhaitons que la mise à disposition de ce terrain coïncide avec la remontée des équipes en catégorie supérieure.

Cette année nous avons mis en place 3 équipes seniors et surtout chez les jeunes avec l'implication d'un des responsables du club Xavier Bessac, une équipe dans toutes les catégories.

Le groupe des bénévoles du club s'étant étioilé au fil des années, un souhait qu'on aimerait voir se réaliser très rapidement serait l'arrivée de nouveaux dirigeants, éducateurs et arbitres parmi les jeunes parents pour soulager les personnes en place afin d'étoffer le bureau et l'encadrement de toutes les équipes. Ceci est vital d'autant que certains cadres tels que M. Henri Montal, au club depuis l'origine, secrétaire jusqu'en 2001 et toujours secrétaire adjoint, aspirent à un certain repos.



LE CLUB KARATÉ SHOTOKAÏ OLEMPIS

Bref historique :

- 2001 : création d'une antenne du club Karaté Shotokai Sébazac pour une période probatoire de 2 ans.
- 2002 : le responsable technique du club obtient la ceinture noire 2^{ème} DAN.
- 2003 : la fréquentation régulière et croissante permet la création du club olempien « Karaté Shotokai Olemps » en conservant des relations privilégiées avec le club de Sébazac par l'intermédiaire d'une entente.
- 2004 : 1^{ère} ceinture noire 1^{er} DAN (formé au club) obtenue par le président du moment.
 - un groupe de pratiquants olempiens participe à un stage international en Autriche.
- 2005 : le club d'Olemps accueille un stage international regroupant plus d'une soixantaine de participants dont des grecs, suisses, marocains, serbes...
 - le staff technique s'étoffe avec l'obtention par un pratiquant du diplôme d'instructeur fédéral.
- 2006 : le responsable technique du club obtient la ceinture noire 3^{ème} DAN.
- 2007 : le club accueille le championnat Katas et le challenge Kunités (combats) départemental.
- 2008 : l'esprit d'ouverture du club incite les autres clubs aveyronnais à élire le 1^{er} président d'Olemps à la présidence du Comité Départemental de Karaté. Cette reconnaissance se manifeste par la participation active du club au niveau départemental et régional : arbitrage, commission sportive et trésorerie.
- 2009 : 1^{er} pratiquant, ayant débuté le karaté et entièrement formé au club d'Olemps, à obtenir la ceinture noire 1^{er} DAN et le DAF (Diplôme d'Animateur Fédéral).
- 2012 : Karaté Shotokai Olemps organise un stage club sur un week-end, stage ouvert aussi aux clubs aveyronnais.
 - premier arbitre aveyronnais du style Shotokai à devenir arbitre régional Kata et juge combat de style Shotokai.



Cours de Karaté

Depuis maintenant 10 ans, et ce malgré les contraintes matérielles liées à l'installation et au démontage du tatami à chaque cours, les effectifs ont fluctué selon les saisons, mais les effectifs sont stables depuis 2007.

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Année	24	34	37	26	24	24	22	20	24

Tous les adhérents attendent avec impatience une salle où l'on peut pratiquer les Arts Martiaux en toute sérénité : un dojo.

Le Karaté do Shotokai se veut être la continuation logique du karaté pratiqué par son fondateur, maître Funakoshi, puis son successeur, maître Egami. Ce karaté met avant tout l'accent dans sa pratique sur la concentration, la communication, la souplesse, le naturel et ce à travers un entraînement soutenu dont le but est la recherche de l'utilisation maximale des capacités physiques et mentales.

La qualité du travail en Shotokai se juge selon différents critères : le rythme, par exemple le respect de la différence entre les passages lents et les passages rapides dans les différents katas ; la souplesse, soit l'élasticité du corps, c'est-à-dire la différence entre la contraction et la décontraction ; l'énergie car on doit sentir l'énergie dans toutes les techniques, aussi bien d'attaque que de défense. Le respect n'est pas un vain mot au club d'Olemps qui garde une dimension humaine accessible à tous.

Voilà donc tout ce que les Olempiens qui le désirent peuvent découvrir à l'espace Georges Bru les lundis de 18 h à 19 h pour les enfants et de 19 h 30 à 21h pour les adultes.



ASSOCIATION LA MOULINOISE 20 ans déjà !

Petite association de quartier du bas de La Mouline, elle réunit, 4 ou 5 fois par an, ses adhérents autour d'un repas convivial. Elle organise une sortie annuelle à la découverte pour certains, redécouverte pour d'autres, de quelques curiosités de notre département.

Cette année sera exceptionnelle puisqu'elle va être marquée par le vingtième anniversaire de la création de La Mouloinoise. Cet événement, sera fêté le 24 juin, jour de la St Jean et traditionnellement jour de rencontre pour ses membres. Elle espère réunir pour l'occasion tous les adhérents, anciens adhérents, voisins et amis qui ont participé à une de ses rencontres.

Rendez-vous au 24 juin et pourquoi pas dans 10 ans !!!

Le bureau de l'association est composé de Jean Ribas : président, Gustave Costes : vice-président, Charles Bielansky : trésorier et Janine Blanc : secrétaire.



La Mouloinoise



PING CLUB : UN TRENTENAIRE AU MEILLEUR DE SA FORME

Le club est né en 1979 avec la mise en service de la salle Georges Bru. Pendant 5 ans, une poignée de passionnés va pratiquer la compétition dans le cadre de l'UFOLEP puis de l'ALOA.

En 1984, le club s'affilie à la Fédération dont les compétitions officielles vont mettre maintes fois Olemps à l'honneur.

En 1990 : l'école de ping-pong est mise en place.

En 1995, le club dispose de la nouvelle salle conforme aux normes fédérales.

En 1996, l'équipe 1 accède à la régionale 2 et le club se voit attribuer le label régional, récompense suprême de la Ligue Midi-Pyrénées.

Depuis lors, le club accumule de nombreux trophées individuels et par équipes.

C'est ainsi que grâce aux précurseurs notamment Georges Sahuquet (18 ans de présidence), Christian Wilk, Laurent et Arnaud Gayrard (tous 2 encore piliers de l'équipe 1), le Ping Club s'est fait un nom dans le département et la région.

A ce jour, une cinquantaine de pratiquants dont quelques féminines témoignent de sa vitalité.

2012 devrait confirmer le leadership départemental avec, en juin, les titres départementaux dans toutes les catégories d'âge et la coupe de l'Aveyron dont nous sommes les doubles détenteurs.



En 2000 : les 20 ans et des maillots tout neufs



École de Ping : une cuvée 2012 prometteuse



Journée "Féminines" février 2012



Stage départemental en février 2012



ENTENTE CYCLO OLEMP

Le club a été créé en 1983 par quelques passionnés de cyclotourisme en devenant une section du club omnisport d'Olemps. Le premier bureau élu était le suivant :

Président : Cabrolié Jean - Secrétaire : Blanc René - Membres : M^{me} Crayssac, M^{rs} Mazars, Landès, Baldet, Cadilhac

OBJECTIF : encourager et favoriser la pratique du cyclotourisme en organisant des sorties en groupe adaptées aux possibilités de chacun.

Sous l'impulsion du président Jean Cabrolié puis de Jacques Gaffard, Maurice Robert, André Saint Geniez, le club a proposé des activités plus structurées à ses adhérents tout en restant fidèle à l'objectif de départ. A ce jour, le club propose en plus des sorties exceptionnelles en plus des sorties classiques :

- semaine de vélo en juin (tour de Corse, traversée des Alpes, des Pyrénées...),
- week-end découverte des départements limitrophes (Lot, Dordogne, Lozère...),
- journées rando pédestres en famille.

Le club propose aussi des sorties VTT avec une journée découverte au printemps et une sortie châtaignes en octobre



Vélo Club



Sortie vélo club

Sous l'égide de l'UFOLEP, le club organise une rando VTT le premier samedi d'octobre : les OLEMP'IADES, à laquelle participent 150 vététistes environ. D'une quinzaine d'adhérents à sa création, le club compte à ce jour une cinquantaine d'adhérentes et adhérents. Pour poursuivre sa progression nous invitons les jeunes et moins jeunes à nous rejoindre pour participer aux activités du club dans la convivialité.

Contact : 05 65 68 54 85 ou 05 65 68 76 38



SPORT QUILLES OLEMPES

Rétrospective du club 2012

Le sport quilles Olemps a été créé en 1983 sous la présidence de Gilbert Carrière, une vingtaine de membres constituait le club. Le terrain d'entraînement se situait à côté du préfabriqué des « Quatre vents » et l'amical était organisé sur le terrain du Monastère.

En 1986, les premières doublettes féminines font leur apparition ainsi que les jeunes précurseurs des écoles de quilles.

En 1988, pour les 5 ans du club, une revue des quilles est éditée.

En 1989, le terrain de Puech Camp est opérationnel. Equipé d'un préfabriqué, il sera homologué par les autorités des quilles à l'occasion de l'amical et la première manche, une finale de district ouest, pourra s'y dérouler.

En 1990, les joueurs posent la main courante et installent les bancs pour les spectateurs.

En 1991, création de l'additif qui comprend les toilettes et une salle pour le matériel.

En 1992, première finale individuelle de district.

Participation des joueurs aux 24 heures des quilles de Campuac.

En 1993, ce sont les 10 ans de vie du club. Une exposition photo est réalisée, associée à l'affichage des dessins d'enfants des deux écoles d'Olemps, dessins qui avaient pour thème « Comment vois-tu les quilles ? ».

Un pin's a même été créé pour l'occasion.

La même année, les enfants des deux écoles ont été initiés aux quilles. Depuis, chaque année, une initiation est programmée pour les enfants qui restent après la classe. Parallèlement, les quilleurs plantent des arbres aux abords des jeux.

En 1994, une rencontre inter club se déroule avec le club de Rieupeyroux. C'est aussi cette année-là que l'école de quilles est officiellement créée. Le club participe au Téléthon.

En 2002, le club organise la finale départementale individuelle jeunes, féminines et vétérans.

En 2003, pour les 20 ans du club, une soirée choucroute est organisée à l'espace Georges Bru, ainsi que la finale départementale des écoles de quilles.

En 2004, une équipe senior hommes accède pour la première fois en catégorie « Honneur » en ayant remporté le titre de champion de la catégorie « Promotion ».

En 2005 construction du bar au fond du terrain.

En 2007 et 2009 le Sport Quilles accueille la finale individuelle jeunes, féminines et vétérans.

Après Gilbert Carrière, différents présidents se sont succédés à la tête du club : Georges Durand, Jean Rodolphe, Alain Coulon, Nathalie Ayffre, Sophie Rodolphe. En 2012, le club est co-présidé par Martine Kopp et Sophie Rodolphe.

La vie du club, c'est l'entretien du terrain et du local, les entraînements, la formation des jeunes, l'organisation des manches attribuées par le comité aveyronnais, de l'amical avec son déjeuner, du quine et de l'inter-sociétaire.

Il y a quelques années, les joueurs organisaient également des soirées dansantes animées par une rencontre de musiciens.

Côté convivialité le dimanche soir, durant la saison, les joueurs se retrouvent en famille pour partager le repas préparé à tour de rôle par chacune des équipes. Un repas au restaurant ponctue le début et la fin de saison.

En ce moment une équipe de quilleurs est en train de remettre à neuf les cuisines.

Côté sportif, le palmarès du Sport Quilles compte notamment :

- un titre de champions de France par équipe Minimes en 2003 pour Guillaume Flottes et Sébastien Roumec.
- un titre de championnes de France par équipe Adolescents en 2006 pour Anaïs Garrigues et Laura Boussac.
- un titre de championne de France Adolescente en 2003, 2004 et 2006 pour Anaïs Garrigues avec un record de France à la clef lors de la dernière édition.
- un titre de champion de France Vétéran en 2006 pour Pierre Cuoc.
- un titre de champion de France Cadet en 2008 pour Benoît Marie.

PROJET :

Le Sport Quilles Olemps organisera le samedi 23 juin 2012 la finale départementale des écoles de quilles qui réunira 500 enfants sur la journée au terrain de Puech-Camp.



1^{ère} victoire séniors - 1986



École de quilles - 1986



École de quilles - 2010



quilles manche Olemps - 2011



quilles manche Olemps - 2011



SUR LES PAS DE RAND'OLEMPS

Le club Rand'Olemps a été créé en 1998, période où la randonnée pédestre n'avait pas la dimension qu'elle a acquise depuis.

Aussitôt et afin de bénéficier d'un appui solide, ce fut l'adhésion à la FFRP. Le comité départemental de cette fédération vint apporter conseils et guider les premiers pas de ces randonneurs. Par la suite, quelques-uns parmi nous, au cours de stages d'orientation et lecture de cartes, organisés par le comité départemental ont acquis un savoir-faire nécessaire pour guider le groupe sur des itinéraires souvent très différents.

Le programme, en période hivernale, de novembre à mars, se compose de randonnées à la demi-journée d'environ 10 à 12 km, le dimanche après-midi et tous les 15 jours. Le départ a lieu à 13 h 45 devant le Manoir d'Olemps.

Chaque mois, de mars à octobre, (hormis juillet et août), en alternance avec les demi-journées, une sortie sur la journée est programmée et permet de sillonner le département dans son ensemble. Départ du Manoir à 8 h 30.

Les points forts de l'association sont les sorties organisées : le week-end de l'Ascension (4 jours) et un week-end en octobre (2 jours). Lors de ces deux sorties très appréciées, le groupe de marcheurs a eu l'occasion de randonner :

- En Roussillon, la côte Catalane, Banyuls, Cerdère.
- Dans l'Aude, les citadelles Cathares, Le Minervois, le canal du Midi.
- La Lozère avec son point culminant, les gorges de Chassezac et le Mont Aigoual.
- Les Monts du Cantal, le Puy Mary, le Plomb du Cantal, Peyre Arse, le plateau du Cézalier.
- L'Ardèche avec le tour du Tanargue, le Gerbier de Jonc et les sources de la Loire.
- Les Cévennes dans la région de St Germain de Calberte et St Etienne Vallée Française.
- La Dordogne Sarlat, vallée de la Vézère, les Eyzies, Castelnaud Beynac, la vallée du Lot, Saint Cirq Lapopie, Bouziés, Cabreret.
- Dans le Lot, la vallée de la Dordogne avec ses plus beaux villages Carenac, Loubressac, Castelnaud ...
- Dans le Tarn le Sidobre vers Vabre et Lacaune.
- Dans le département de l'Hérault : St Guilhem le désert et dans le même secteur le cirque de Navacelles et le secteur d'Alzon.

Cette année, les organisateurs ont décidé, pour le week-end de l'Ascension, de découvrir le massif du Mézenc en Haute Loire.

Le club est accessible à toute personne qui aimerait pratiquer cette activité.

Pour tous renseignements, prendre contact avec Yvette au 06 74 52 19 04 et Gilbert au 06 33 12 66 93.



Randonnée

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE DÉLIRANT DES « SI FAUX NEZ », artistes clowns...

Les « Si Faux Nez » ? C'est qui ? C'est quoi ? C'est une association de clowns de théâtre basée à Olemps.

Ces clowns interviennent bénévolement 3 à 4 fois par mois dans le service de Pédiatrie de l'hôpital Jacques Puel de Rodez depuis octobre 2008, faisant la joie des petits et des grands. Ces six personnages apportent une note de fantaisie, de couleur et de gaieté dans l'univers de la maladie et de la douleur. A leur contact, les enfants retrouvent leur sourire et les grands se détendent.

Les « Si Faux Nez » ce sont aussi des déambulations et animations clownesques lors de diverses manifestations comme les festivals, les marchés... Petits et grands se laissent ainsi entraîner dans la diversité des émotions.



Les Si Faux Nez



Basile

Les « Si Faux nez » c'est encore un spectacle intitulé « Un toi(t) pour deux » qui retrace la rencontre peu ordinaire de deux clowns, Adèle et Olga : l'une souffrant de misère et de faim, l'autre de solitude. Il a déjà été joué plus d'une quinzaine de fois (Toulouse, Rodez, Olemps, Mostuéjols, Arviu...) et d'autres dates sont d'ores et déjà programmées dont le Festival d'Aurillac en août prochain.

Selon la présidente Marie Austray : « A la différence du clown de cirque, le clown de théâtre privilégie la relation à l'autre dans l'instant présent. A chaque intervention, nous essayons d'émerveiller toutes les générations dans un univers de rires et d'émotions. ... ».

Contact : Association les Si Faux Nez
Marie Austray
6 rue du Four - 12510 Olemps
05.65.68.26.30



Les Si faux Nez



TENNIS CLUB OLEMPES

Le Tennis Club Olemps a été créé le 12 novembre 1980 par une poignée de passionnés.

Le bureau était alors composé de :

- Président : Bernard Cérés
- Vice Président : Bernard Nayrolles
- Secrétaire : Jean Viguié
- Trésorier : Jeanine Blanc

Les différents membres actifs étaient : Mmes Talmas , Jacqueline Guitard, Mrs. Cayla, Serin

Dès 1986, les membres du Tennis Club Olemps se sont associés avec le club de La Primaube pour créer un des plus importants tournois de tennis de la région : le tournoi de La Route D'argent qui regroupe plus de 450 participants tous les ans.



Les principaux membres des clubs de La Primaube et Olemps lors de la présentation du tournoi de La Route d'Argent en 1995.



Rassemblement des jeunes de l'école de tennis avec les initiateurs et certains parents en 2003.



Juin 2011, le club a fêté ses 30 ans.

Depuis 1980, les principaux présidents ont été :

Bernard Cérés, Christian Falgayrat, Philippe Cassan, Jean Viguié, Martine Pedini, Patrick Mouysset, Philippe Bousquet, Paul Pasielski et depuis 2008 l'équipe actuelle avec Patrick Pomies et Yannick Berthomieu.



TOGOVILLE ORGANISE SON 7^{ÈME} FESTIVAL AFRICAIN À OLEMP

les 26 et 27 mai 2012

Cette manifestation a pour but de faire connaître la culture africaine, dans ses aspects les plus variés, et au travers de nombreuses interventions, faisant appel à des associations et des ballets venant de Rodez, de Midi-Pyrénées et d'Afrique.

Pendant tout le week-end vous pourrez venir, en famille, pour participer gratuitement aux activités que nous vous proposons :

- **Expositions** : Sonia Privat (artiste-peintre), Angélique Ingremeau (artiste-peintre), Maxime Authier (photo), Marie-Pierre Monard (artiste-peintre), Jean-Marie Cabrolier (sculpteur), Karim Benzoubair (calligraphe), Eme Dogue (peintre des sables)
- **Animations** : Sculpture sur bois par Claude Komano,
- **Village d'enfants** : Jeux du monde par Ludimode : 150 m² de jeux du monde pour enfants et parents, initiation des-sins sur papier géant par Marie-Pierre Monard : 2 heures le samedi et le dimanche après-midi, tresses africaines, initiation au jeu d'Awalé par Laurent Aman, animation et jeux pour enfants par Fredo, atelier de calligraphie par Karim Benzoubair.
- **Scène ouverte musicale** : (à partir de 15 h)

Samedi :

- Tamos Juntos
- Atelier de danse africaine d'ATAF et de l'arbre à palabre
- Atelier de percussions africaines d'Onet-le-château et Togoville
- Contes africains par le griot Laurent Aman

Dimanche :

- Atelier de percussions
- Groupe Farangola
- Groupe de ballet Nizoucha
- Samedi 19 h : Apéro-concert : par le groupe Les chocolats blancs

Autres animations :

- Grand marché africain
- Stand littéraire
- Associations humanitaires présentant leur travail
- Restaurants exotiques, Restaurant Take Away

Samedi 21 h : Grand ballet africain (12 € adultes / 6 € enfants 7-14 ans)

Ballet Amounia de la Côte d'Ivoire

- 1^{ère} partie : Le groupe Fatou -Kara (Kora, flûte, djembé, n'goni, balafon)

Dimanche :

- Initiation à la danse africaine par Dramane (8 €, le dimanche de 15 h à 16 h).
- Initiation à la percussion par Olivier et Ibrahim (8 €, le dimanche de 15 h à 16 h).
- Atelier de Myriam.



Ballet Amounia

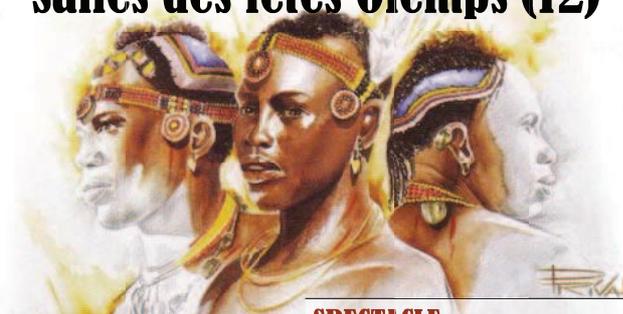


Ballet Amounia

7^{ème} festival africain

26 et 27 mai 2012

Salles des fêtes Olemps (12)



SPECTACLE **Samedi 21H**

1^{ère} partie : Duo FATOU-KARA
(balafon, n'goni, kora, flûte, daum et djembé)

Ballet Amounia
Côte d'Ivoire

Tarifs : Adulte 12 € - Enfants (7-14 ans) : 6 €

Salles des fêtes : Restauration sur place

- Réservations : 05.65.69.50.95 - 06.72.98.14.40 - <http://togoville.free.fr> -

B BATIBOIS CAISSE D'EPARGNE
Le Primum

burlato

CMAFD
Caisse d'Allocations Familiales
Midi-Pyrénées

LA PRIMAUBE

STUDIO
GRAND RODEZ

Assurance
Y Magaret

Papeterie - Presse Vignes
LA PRIMAUBE

Association 3AGK

VERLÉZARTS

Dès 1985, quelques artistes et amateurs de peinture du Grand Rodez se retrouvèrent pour échanger autour d'une toile. Les rencontres avaient lieu au centre de Rodez, rue de Bonald, dans une vieille bâtisse appelée « la maison des bonnes », maison qui sera démolie 10 années plus tard.

Entre-temps, la municipalité proposa la salle de La Mouline (ancienne mairie) pour accueillir l'association grandissante qui comprenait déjà plusieurs olempien(ne)s.

S'inspirant d'un célèbre crocodile, ce qui était encore un club de copains adopta le lézard comme logo, en le voulant vert, comme « vert lézard ? », ou « vers les arts ? », pour enfin être « VERLEZARTS !!! »

Fidèle à ses statuts d'origine, Verlézarts, association loi 1901 sans but lucratif recevait de nombreuses personnes, artistes amateurs ou professionnels, dans le but de les initier aux arts plastiques et de favoriser leur épanouissement artistique, qu'ils soient adultes, adolescents ou enfants.

Aujourd'hui, c'est une centaine d'adhérent(e)s qui fréquente chaque semaine les cours dispensés par l'association. Les élèves viennent pour apprendre, se faire plaisir aussi et oublier un temps leurs soucis en partageant avec d'autres leur passion commune, et avec, en plus des résultats de qualité !

Le conseil d'administration composé de bénévoles, membres actuels ou anciens de Verlézarts, soucieux d'offrir aux adhérents la qualité de l'enseignement, fait appel à des animatrices et animateurs qui ont à cœur de maintenir une ambiance conviviale pour que chacun(e) développe son esprit créatif.

En plus des ateliers peintures et dessins, encadrements d'art et photos, Verlézarts projette pour la rentrée d'octobre, la création de cours originaux d'histoire de l'art afin de découvrir le parallèle existant entre les diverses manifestations de l'art : comme peinture et littérature selon les époques. (Les places étant limitées, les Olempiens ont priorité aux inscriptions).

De même, mis à part une grande exposition tous les deux ans à la galerie Foch de Rodez, Verlézarts participe aux manifestations de la commune comme le Téléthon et sa tombola, le CEL (Contrat Educatif Local) aux écoles Pierre Loubière, les Grillons ...C'est l'occasion pour nos adhérent(e)s de participer à la vie associative.

Si vous souhaitez rejoindre nos activités n'hésitez pas à vous renseigner auprès des responsables

Présidente :
Brigitte 05 81 19 08 81

Secrétaire :
Lucien 05 65 46 91 36



Verlézarts



Verlézarts

REGAIN

L'association de quartier « Le Regain » a été créée en 1982. M^{me} Annie Bonnet et M. Philippe Mayrand ont été les premiers responsables.

Pendant plusieurs années, les habitants du village de Toizac ont fêté Carnaval. Tout le monde, petits et grands se déguisaient. L'ambiance était très chaleureuse. Vers Pâques, la gratounade rassemblait à nouveau toutes les générations. Le feu de la Saint Jean illuminait le village. Le Méchoui clôturait les festivités.

Actuellement M. Piqueras en est le président, M^{mes} Perez et Frayssinhes, M^s Loubière, Mayrand J-M, Falgere et Codina sont membres du bureau.

Le village de Toizac s'est associé avec le village d'Agnac ce qui permet de retrouver à chaque manifestation 50 à 60 personnes.

Pour l'année 2012, cela a commencé par la galette des rois, suivie d'une soirée crêpes.

En avril, il y aura la gratounade, en juin le feu de la Saint Jean et en septembre le repas de la truite.



Carnaval



ÉCOLE LES GRILLONS

- 1) La salle de restauration de l'école privée des Grillons a fait peau neuve pour le plus grand plaisir des élèves. Tabourets et tables aux couleurs vives et acidulées égayaient la cantine qui accueille chaque jour une soixantaine d'élèves.
 - 2) Dans le cadre de notre projet "mathématiques", les élèves du cycle 2 ont effectué une résolution de problèmes pour faire les crêpes à l'occasion de la Chandeleur.
- Après l'effort, le réconfort! Tout le monde s'est régalé en dégustant les délicieuses crêpes.



Salle de restauration



Élaboration de crêpes



OBAD OLEMPS BADMINTON

Les débuts du club :

C'est sous l'impulsion de Gisèle Bousquet que le club de badminton d'Olemps a connu son premier réel essor, il y a maintenant plus de quinze ans. D'abord un club loisir, un club de copains, il a suivi l'évolution rapide du badminton en Aveyron, en se structurant peu à peu. Les « anciens », les joueurs fidèles du club ont pris goût à la compétition, individuellement mais surtout en équipe, dans les rencontres interclubs amicales au début des années 2000. Gisèle Bousquet et Sylvie Coadebez, alors à la tête du bureau, ont su faire prendre ce virage important au club, qui s'est affilié à la FFBA lors de la saison 2002-2003. Les interclubs sont ainsi devenus des compétitions officielles et sont restés une tradition forte du club jusqu'à ce jour.

La compétition :

Depuis ces années 2002-2003, le club a une moyenne de licenciés à peu près constante de 50 à 60 personnes. Ce sont maintenant plus du tiers des licenciés qui pratiquent régulièrement en compétition. Le club peut donc inscrire, comme c'est le cas cette année, au moins deux équipes en interclubs : une en départementale, et une en régionale. Maintenir une équipe en régionale, c'est-à-dire en ne finissant jamais dernier du championnat régional, depuis 7 ans est vraiment une belle performance, car OBAD fait office de « petit poucet » de la compétition face à des clubs de grandes villes telles que Toulouse, Albi, Castres ou Rodez...

L'ambiance, toujours...

Malgré ce développement du pôle compétition, le club a su garder une ambiance conviviale. Ainsi les créneaux sont libres et chacun (compétiteur ou loisir) peut venir jouer à sa guise. Les différents présidents qui se sont succédés depuis le départ de Gisèle Bousquet, Philippe Saurin, Romain Dulong et Yann Renou, toujours aidés par leur bureau respectif, ont fait en sorte de maintenir cette ambiance si particulière qui est la signature du club.



Olemps Badminton 2

L'encadrement :

Pour pérenniser son avenir, le club souhaite continuer à se structurer, et a commencé à s'attacher les services d'un entraîneur cette année. Même s'il n'est intervenu que ponctuellement, il a su nous montrer à quel point cet encadrement était important. Il permet à des joueurs débutants de se faire plaisir plus rapidement, et de se lancer dans la compétition. Il permet aux joueurs confirmés de progresser et de prendre confiance. A moyen terme cet entraîneur pourrait intervenir de manière plus régulière, et pourquoi pas permettre de proposer des formations aux jeunes de la commune, même si en l'état actuel les créneaux du club ne s'y prêtent pas vraiment.

Contact

Si vous êtes intéressés par le badminton, n'hésitez pas à passer nous voir lors de nos deux créneaux hebdomadaires, le mardi et le jeudi à partir de 20h, ou à nous contacter au 05 65 81 47 05 (Yann Renou, président).



Olemps Badminton 2



D'ICI DE LÀ Les activités de La Mouline

Il ne fait pas de doute que c'est « le grand chemin » venant de Toulouse et obligeant à passer l'Aveyron qui fut à l'origine de l'installation d'habitants le long de cette voie.

Le premier lieu de passage se faisait sur des pierres posées dans le lit de la rivière « les passes ». Le premier pont construit était situé à Pont Viel comme son nom l'indique. Plus tard, une passerelle de bois permit le passage plus direct et en 1345, le comte Jean d'Armagnac fit construire un pont de pierre. Une croix se trouvait en son milieu.

Ce pont a été démoli (1877/1879) et remplacé par celui que l'on voit aujourd'hui. La croix (récupérée dans la rivière par un certain Julien Batiste) fut placée par M. Rodat à l'entrée du village d'Olemps à côté de l'ancienne mare (comblée depuis et devenue la place de la Croix). Elle est aujourd'hui classée monument historique.

Le nom de La Mouline vient de l'existence, au Moyen Age, d'un moulin appelé « Moulin Nau » (moulin neuf) qui fut très important. Peu à peu, au cours des siècles, beaucoup d'activités se créèrent, au bord de la rivière et au bord de la route : moulins à blé, moulins foulons (traitant la laine pour en faire du drap), et autres activités annexes, blanchisseurs, tisserands, teinturiers, tailleurs, tanneurs, marchands, scieries utilisant la force motrice de la rivière, aubergistes et cabaretiers chargés de pourvoir aux besoins des voyageurs. Ces derniers, étaient fort nombreux, surtout pour les grandes foires de Rodez comme par exemple celle de mi-carême où toutes les auberges, les écuries et les fenières étaient louées, pour faire dormir bêtes et chalands. Des maréchaux ferrants étaient là pour soigner les animaux de trait, et le forgeron, pour réparer le matériel. Les marchands de bestiaux s'intéressaient aux transactions entre vendeurs et acheteurs.

Une autre particularité est le grand nombre de loueurs d'attelages de trait qui venaient en aide aux lourds chariots dans les côtes, que ce soit vers Rodez ou vers le sud. Des maçons, carriers ou entrepreneurs exerçaient là aussi, sans oublier cloutiers, sabotiers, bouchers ambulants, mercières...

Le registre des patentes sur la commune d'Olemps, comporte 45 noms de métiers payant cet impôt dont 38 installés à La Mouline.

La Mouline était donc le cœur de la commune où étaient implantées la mairie et les deux écoles : « la communale » pour les garçons et l'école privée pour les filles.



MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES À L'ESPACE SPORTIF GEORGES BRU

Du jeudi 12 au dimanche 15 avril	Festi ASIA
Dimanche 22 avril (Additif 2)	Elections Présidentielles
Jeudi 26 avril (Additif 2)	Cinéma
Dimanche 6 mai (Additif 2)	Elections Présidentielles
Dimanche 6 mai sur le parking place de la fontaine	Marché aux fleurs organisé par l'APE
Samedi 12 mai	Ecole Les Grillons Repas
Samedi 19 mai	Soirée Malgache organisée par le Basket
Samedi 26 et dimanche 27 mai (+Halle et additif 2)	Festival africain organisé par Togoville
Du mardi 30 mai au samedi 16 juin (+Halle)	Tournoi de la Route d'Argent
Mercredi 30 mai (Additif 2)	Audition de musique par AFR
Dimanche 3 juin (+Halle)	Vide grenier organisé par les Alertes
Dimanche 10 juin (Additif 2)	Elections Législatives
Dimanche 17 juin (Additif 2)	Elections Législatives
Samedi 23 juin	Gala de Danse
Jeudi 28 juin	Marché Gourmand
Samedi 30 juin	Kermesse école Pierre Loubière

Etat civil

DÉCÈS

BESSET Marie née GRANIER, rue des Sources
ROUMEC Léonie née GOMBERT, place du Couderc
GARRIGUES Reine née VICENTE, Les Hauts de la Mouline
BOUCHOT Juliette née MOLENAT, Lagarrigue
BARRAU Prosper, 72 La Mouline
LALAI Catherine née GÉRARD, 9 rue de la Coste
PELATAN Pierre, 5 carrefour de la Croix
SAUSSE Yolande née DALLE, 11 rue Bellevue

NAISSANCES

ATGER Axelle, 40 rue des Tilleuls
BERRUER Louise, 1 rue du Manoir - Bât C
BESSET Océane, 91 Les Hauts de la Mouline
GLANDUS Élixa, 14 rue Saint-Jacques de Compostelle
ROUMEGOUS Kenzo, 2 rue de l'Aube Claire
PONCET Zacharie, 17 rue des Sources
PIERRELAS Camille, 2 rte des Ballades
MALRIEU Loénie, 30 rue Saint-Jacques de Compostelle
SEGUR Paulin, Les Terrasses du Manoir
VIALARET Maël, 13 rue du Point du Jour

Réponses à nos lecteurs

LA RUE DES PEYRIÈRES ET SES PRIORITÉS ? POUVEZ-VOUS NOUS EN EXPLIQUER LE FONCTIONNEMENT ?

Les "céder le passage" implantés dans la rue des Peyrières annoncent une intersection. Le conducteur est tenu de céder le passage à l'intersection aux usagers des autres routes, aussi bien à droite qu'à gauche, annulant ainsi la règle par défaut de la priorité à droite.

L'arrêt en cas d'absence de véhicule auquel je dois céder le passage n'est pas obligatoire contrairement au panneau Stop.

Votre avis nous intéresse !

Cette rubrique est à votre disposition pour recueillir vos idées, remarques ou communications.

Il suffit de remplir ce coupon et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans notre prochain numéro nous répondrons à vos différentes questions.

VOS QUESTIONS OU REMARQUES :
